



MAIRIE  
DE  
**LE SOULIÉ**  
34330

Téléphone : 04.67.97.05.51  
Télécopie : 04.67.97.57.08

## **ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES**

### **Mise en place d'un service de transport**

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Salvetat sur Agout a mis en place un service de transport destiné aux personnes de plus de 60 ans en difficulté temporaire ou permanente de pouvoir se déplacer seules.

Il est proposé d'étendre ce service aux habitants de Le Soulié, à titre expérimental, au cours de l'année 2021. En fonction du nombre de déplacements et en cas de mise en place conventionnelle, la commune sera amenée à participer financièrement.

#### **ORGANISATION DU SERVICE :**

Vous pourrez en bénéficier sur simple appel téléphonique, au minimum 72 heures à l'avance, à la mairie de La Salvetat au 04.67.97.67.47, aux heures d'ouverture.

En fonction du planning, il vous sera indiqué si votre demande est acceptée ou doit être reportée.

**Vous voudrez bien, si vous utilisez ce service, en informer le secrétariat de mairie de Le Soulié.**

#### **POUR VOUS RENDRE :**

- \* Chez les médecins spécialistes, les hôpitaux
- \* Après de votre conjoint(e) hospitalisé(e)
- \* Sur les marchés
- \* Démarches administratives
- \* Autres demandes à étudier

#### **TARIFS :**

**80 % des frais d'accompagnement sont pris en charge.**

#### **Tarifs restant à la charge de la personne pour les transports sur :**

- \* OLARGUES, SAINT PONS, LACAUNE : 12 euros
- \* MAZAMET, CASTRES, LAMALOU, BEDARIEUX : 20 euros
- \* BEZIERS, COLOMBIERS, BOUJAN SUR LIBRON : 22 euros
- \* MONTPELLIER, TOULOUSE : 50 euros
- \* ALBI : 40 euros
- \* AUTRES TRANSPORTS (PAR KM) : 0,20 euros

